

## 10-2 - RISQUES LIÉS AUX ARMES ET MUNITIONS

### DE QUOI PARLE-T-ON ?

Les armes et leurs munitions sont des matériels dangereux par nature. Leurs stockage, manipulation, détention, transport, port et usage représentent autant de situations à risque.

### QUELS ENJEUX ?

Environ 8 000 agents de la DGDDI sont astreints au port de l'arme.

Entre 2008 et 2011, on a dénombré 48 cas d'ouverture de feu ont été recensés dont la moitié d'origine accidentelle (manipulations au tube de sécurité, chutes d'arme au sol et de munitions, défaillance de l'arme, éjection des douilles.).

### SITUATIONS D'EXPOSITION

**10.2.1** Port et usage d'armes

**10.2.2** Travail avec des agents utilisateurs d'armes

**10.2.3** Autre (à préciser)

### ANALYSE DE LA SITUATION D'EXPOSITION

#### Individu(s)

**L'agent utilisateur** : état de santé, fatigue, formation, expérience

**Les autres agents présents** : composition de l'équipe de contrôle, coordination, liaison...

**Les tiers** : personnes contrôlées, témoins...

#### Tâche(s)

**L'organisation du travail** : positionnement du tube de sécurité, organisation de l'équipe de contrôle, consignes de sécurité et conduites à tenir, dotation collective ou individuelle, événement ou situation imprévue...

**L'activité de l'agent** : en formation initiale ou continue (formateurs/stagiaires.), en contrôle sur un point fixe/en contrôle dynamique, contrôle en tenue civile ou en tenue d'uniforme, début/fin de service...

#### Matériel(s)

► Absence ou non mise à disposition :

- d'armes de poing / armes d'épaule / armes sur affût / bâton de défense ;
- de munitions (service, balles ou cartouches à blanc, paintball...)
- d'armoire ou coffre à armes et munitions ;
- de casques anti-bruit et lunettes de protection en entraînement.

- ▀ Arme, chargeurs ou munitions en mauvais état.
- ▀ Modèle de tube de sécurité inadapté.
- ▀ Étui de l'arme apparent ou discret.

## Milieu

Implantation de l'unité, implantation dans l'unité du local de stockage des armes et munitions, lieu de l'entraînement (stand de tir ouvert ou fermé, tir en mer.), moyen contrôlé (véhicule terrestre, navire, aéronef, train...), lieu de contrôle (zone urbaine/rurale, zone maritime, route, autoroute, aéroport, port de commerce ou de plaisance, domicile d'un particulier, entreprise...), jour/nuit, nouveau secteur...

## EXEMPLES DE MESURES DE PRÉVENTION

### ORGANISATIONNELLES

- ▀ Implantation adaptée des lieux de stockage et d'approvisionnement des armes et munitions.
- ▀ Contrôle visuel périodique de ces matériels ;
- ▀ Régularité des séances de tir ;
- ▀ Organisation en amont des contrôles (protection, liaison, intervention).
- ▀ Organisation des exercices de tir (stand, mer.) et des mises en situation en école.

### TECHNIQUES COLLECTIVES

- ▀ Ventilation du stand de tir lorsqu'il est fermé ;
- ▀ Protections latérales aux postes de tir ;
- ▀ Entretien et suivi des armes et des munitions.
- ▀ Contrôle par le Service Central de l'Armement

### TECHNIQUES INDIVIDUELLES

Mise à disposition et port de gilets pare-balles adapté au type de travail et au genre, en cours de validité ;  
Mise à disposition de casques anti-bruit appropriés et de lunettes de protection en entraînement ;

### HUMAINES

- ▀ Formation à la neutralisation des différents types d'armes ;
- ▀ Actions de formations initiale et continues obligatoires ;
- ▀ Consignes écrites générales et adaptées aux situations connues pour l'unité ;
- ▀ Annotation systématique de la fiche de suivi de l'arme (nombre de coups tirés.).
- ▀ Exploitation et analyse de tout incident relatif aux armes et munitions.

**POUR ALLER PLUS LOIN...**